



GORGES DE  
L'ARDÈCHE  
L'INTERCO



# Élus référents transition /commune :

# Module 3 – Aides financières

5, 6 et 7 Septembre 2023

100% TERRITOIRES  
À ÉNERGIE POSITIVE



# Sommaire

**Intro :** Débat mouvant : 4 questions !

Point d'étape sur l'accompagnement TEPOS des élus référents transitions

## **Partie 1 – INVENTAIRES des aides financières :**

---

- A. Les étapes & méthodologie du projet
- B. Les acteurs de l'écosystème
- C. Le listing des subventions & prêts

## **Partie 2 – SUITE DE LA DÉMARCHE**

---

- A. Accompagnement par un économiste de flux & outils d'ingénierie
- B. Outils de financement : étude de modèle économique Tiers-Financement

# Introduction :

---

Point d'étape sur l'accompagnement TEPOS des élus référents transitions

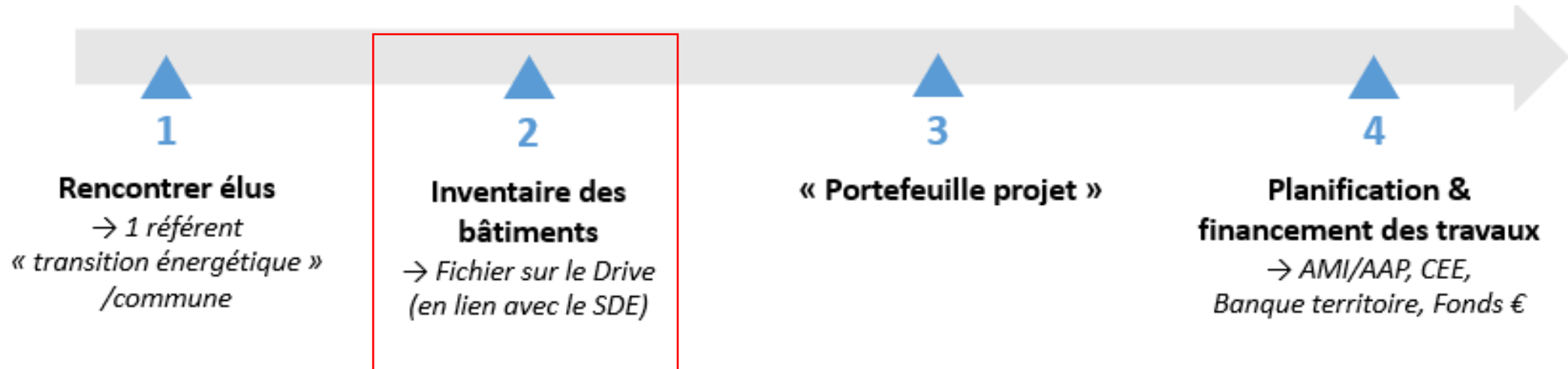
## Débat mouvant : 4 questions !

---

- **Est-ce que vous êtes motivés pour cette rentrée TEPOS !? ;)**
- **Est-ce que vous avez eu RDV avec Antoine durant l'été ?**
- **Sur les aides financières : est-ce que vous avez déjà fait des dossiers de demandes de subventions pour des travaux sur des bâtiments ?**
- **Quel est votre ressenti sur votre niveau de connaissance du sujet?**

# Point d'étape sur l'accompagnement TEPOS des élus référents transitions

## Les étapes de l'accompagnement Tepos :



→ **Durée de la mission :** Janvier 2023- Octobre 2023

→ **Objectifs :** un inventaire de tous les bâtiments des communes.

→ **Méthode :** 4 modules thématiques d'un mois comprenant :

- un temps de rencontre en soirée/par module
- un atelier de mise en pratique durant une après-midi

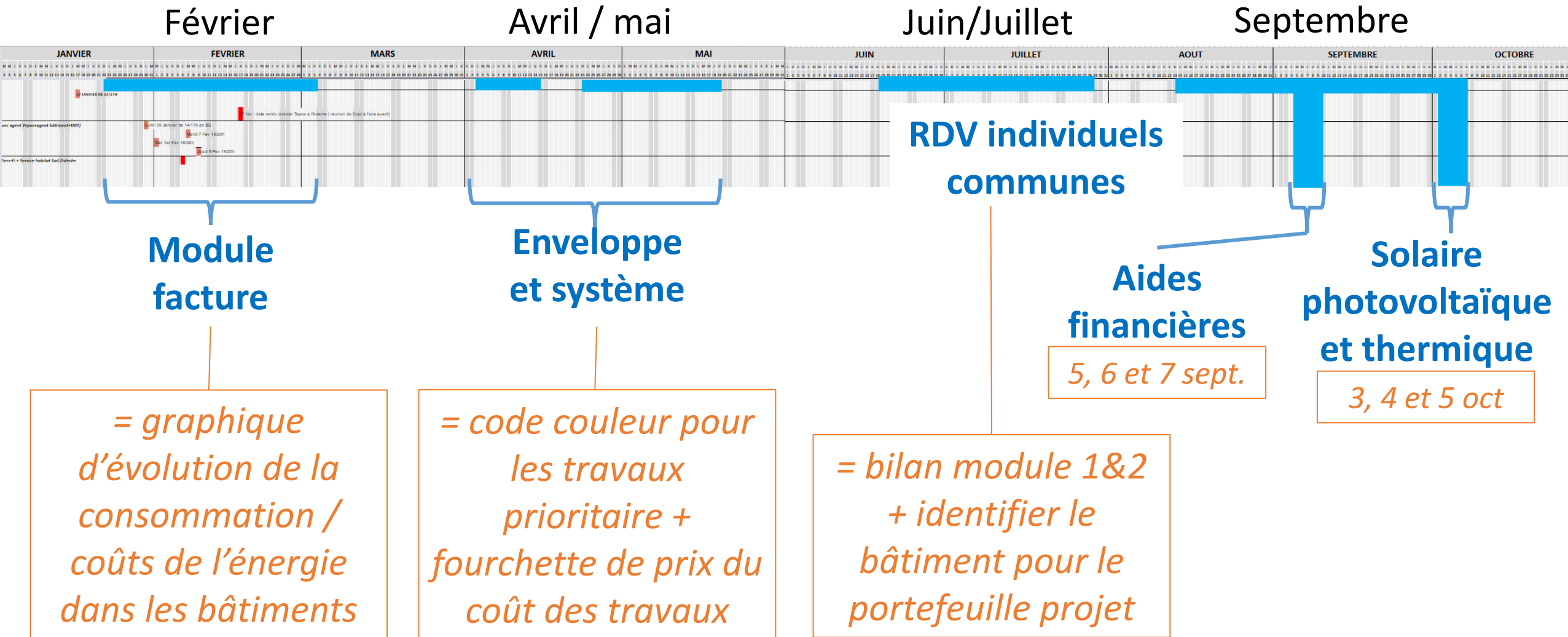
→ **Livrables :**

**Fichier inventaire**  
des bâtiments de la commune

**Fichier par bâtiments**  
Onglet n°1 : Fiche d'identité  
Onglet n°2 : Factures  
Onglet n°3 : Enveloppe  
Onglet n°4 : Financement  
Onglet n°5 : Énergie solaire

# Point d'étape sur l'accompagnement TEPOS des élus référents transitions

## Les étapes de l'accompagnement Tepos :



# Les outils à disposition des élus référents transitions

## Les outils de l'accompagnement TEPOS : un WIKI pour centraliser les informations

Wiki des élus référents Transition Énergétique

BEAUME-DROBIE - GORGES DE L'ARDECHE - PAYS DES VANS - RESSOURCES - LE TEPOS

WIKI des élus référents Transition Énergétique du sud Ardèche

Retrouvez sur ce site toutes les informations utiles concernant la démarche TEPOS de rennovations des bâtiments publics du sud Ardèche

**Module 1**

**Factures et consommations**

Dans cette page : l'enregistrement de la plénière, les fichiers d'aides au remplissage des documents...

→ Accéder au module 1

**Module 2**

**Enveloppe et isolation**

Dans cette page : la formation thermique, les fiches pratiques

→ Accéder au module 2

**Module 3**

**Aides - à venir**

**Module 4**

**Solaire - à venir**

**CLIQUER ICI :**  
<https://ferme.yeswiki.net/elustransitionsPVC/?BatimentsPublics>

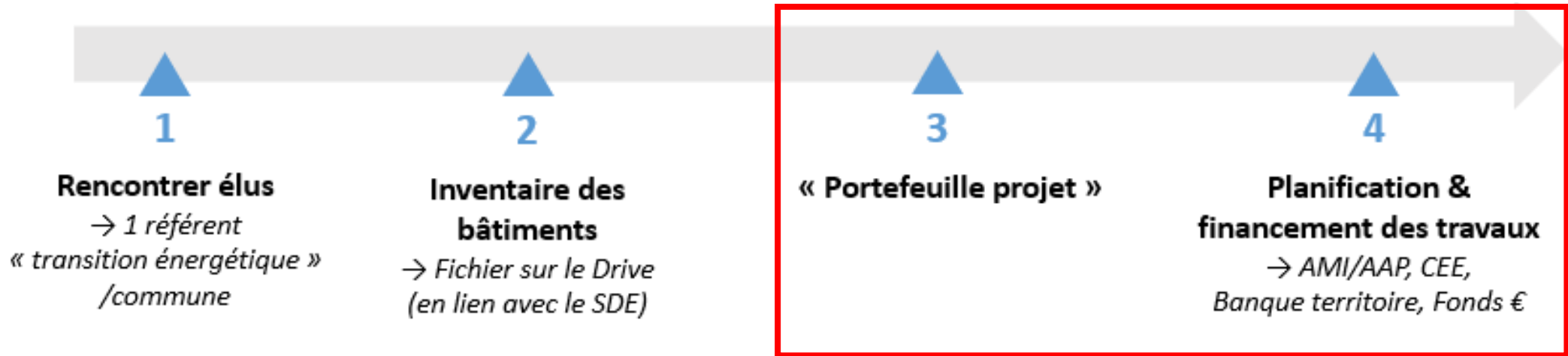
→ tous les support de conférence

→ les fiches d'aides / tutoriels

→ vidéo d'enregistrement des « sessions de rattrapages »

# Les outils à disposition des élus référents transitions

## A partir de NOVEMBRE :



## Les ressource RH :

### De Janvier à Octobre 2023 : Antoine Garnier comme stagiaire à mi-temps

→ **missions** : réalisation des outils numériques, Wiki, des animations, RDV individuels, formation PV...

### A partir de Novembre : recrutement d'un Économe de Fux

→ **missions** : accompagner les communes dans l'élaboration de leur projet de rénovation BBC : ingénierie technique, financière, administrative...



# Contexte : deux dynamiques complémentaires entre obligation et incitation

## DECRET TERTIAIRE (évolution réglementaire)

### Objectifs :



OU atteindre une consommation d'énergie seuil (valeur absolue) par catégorie de bâtiment.

### Qui est concerné ?

- propriétaires et locataires de bâtiments tertiaires.
- la surface d'exploitation est supérieure ou égale à 1 000 m<sup>2</sup>.
- La superficie prise en compte peut être cumulative : plusieurs parcelle accolé

### Comment ?

→ sur la plateforme : compléter les consommations et faire le suivi



## Programme de Transition TEPOS (mise en œuvre localement des objectifs nationaux)

**Objectifs :** 54 communes et 3 communautés de communes

### Réduction de la consommation :

- **1 bâtiments public rénové en BBC** /communes
- **330 maisons rénovées** au niveau BBC/an
- **120 appartements rénovés** au niveau BBC/an

### Production d'énergie renouvelable :

- **750 maisons couvertes de PV**/an
- **590 maisons équipées** d'un chauffe-eau solaire /an
- **6 hectares/an de PV en ombrière** ou au sol
- **1,3 éolienne/an** de puissance 2,5 MW
- **3,4 chaufferie collective** au bois/an

### Comment ?

→ stratégie du programme TEPOS

# Contexte : Loi d'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (Loi APER)



**CALENDRIER : Décembre** = Remontée des zones d'accélération par les communes au référent préfectoral

**Les zones d'accélération : dessinées par les maires** (Acceptabilité locale *a priori* plus forte)

**Articuler au mieux les espaces PV et agricoles :** encadrement de l'Agrivoltaïsme

Depuis le **1er juillet 2023**  
Obligation pour les **parkings neufs >1 500m<sup>2</sup>** d'être couverts d'ombrières PV

**Nouveaux bâtiments tertiaire >500m<sup>2</sup> :** couverts de PV ou végétalisés

**Libérer du foncier** à faible valeur et sans enjeu environnemental

# Partie 1 – INVENTAIRES des aides financières :

---

- A. Les étapes & méthodologie du projet
- B. Le listing des subventions & prêts
- C. Les acteurs de l'écosystème

# A. Les différentes étapes & méthodologie du projet

---



## Connaitre son patrimoine

### Pourquoi ?

- vision d'ensemble du patrimoine
- identifier les usages des bâtiments

### Comment ? (Processus Tepos)

- Inventaire des bâtiments par les élus eux-mêmes.

### Aides ?

- FNCCR/Actee+ : Fond Chêne financer le recrutement d'un Économe de Flux pour accompagner les communes.

# A. Les différentes étapes & méthodologie du projet

---

Connaitre son patrimoine

Elaborer une stratégie

## Pourquoi ?

- vision d'ensemble du patrimoine
- identifier les usages des bâtiments

## Comment ? (Processus Tepos)

- Inventaire des bâtiments par les élus eux-mêmes.

## Aides ?

- FNCCR/Actee+ : Fond Chêne financer le recrutement d'un Économe de Flux pour accompagner les communes.

## Pourquoi ?

- choisir le projet de rénovation le plus avantageux (économie financière, utilité pour habitants & visibilité...)

## Comment ?

- Économe de Flux du Tepos : accompagner la programmation du projet
- SDE : Audit énergétique sous-traité par achat groupé
- Outils d'ingénierie financière

## Aides ?

- Fond vert Audit

# A. Les différentes étapes & méthodologie du projet

---

Connaitre son patrimoine

## Pourquoi ?

- vision d'ensemble du patrimoine
- identifier les usages des bâtiments

## Comment ? (Processus Tepos)

- Inventaire des bâtiments par les élus eux-mêmes.

## Aides ?

- FNCCR/Actee+ : Fond Chêne financer le recrutement d'un Économe de Flux pour accompagner les communes.

Elaborer une stratégie

## Pourquoi ?

- choisir le projet de rénovation le plus avantageux (économie financière, utilité pour habitants & visibilité...)

## Comment ?

- Économe de Flux du Tepos : accompagner la programmation du projet
- SDE : Audit énergétique sous-traité par achat groupé
- Outils d'ingénierie financière

## Aides ?

- Fond vert Audit

Agir sur le bâti

## Pourquoi ?

- Amélioration des biens immobiliers, et services rendus aux habitants.
- Projet politique concret et visible sur le mandat.

## Comment ?

- ÉcoF : aide au financement et à la réalisation des travaux

## Aides ?

- Aides de l'État (préfecture) et d'agence (Ademe), Banque publique (Banque des Territoire) ou privées, Programme CEE (SDE) etc...

# A. Les différentes étapes & méthodologie du projet

Connaitre son patrimoine

## Pourquoi ?

- vision d'ensemble du patrimoine
- identifier les usages des bâtiments

## Comment ? (Processus Tepos)

- Inventaire des bâtiments par les élus eux-mêmes.

## Aides ?

- FNCCR/Actee+ : Fond Chêne financer le recrutement d'un Économe de Flux pour accompagner les communes.

Elaborer une stratégie

## Pourquoi ?

- choisir le projet de rénovation le plus avantageux (économie d'€uro & visibilité politique sur mandat)

## Comment ?

- Économe de Flux du Tepos : accompagner la programmation du projet
- SDE : Audit énergétique sous-traité par achat groupé

## Aides ?

- Fond Chêne économe de Flux
- Fond vert Audit

Agir sur le bâti

## Pourquoi ?

- Amélioration des biens immobiliers, et services rendus aux habitants.
- Projet politique concret et visible sur le mandat.

## Comment ?

- ÉcoF : aide au financement et à la réalisation des travaux

## Aides ?

- Aides de l'État (préfecture) et d'agence (Ademe), Banque publique (Banque des Territoire) ou privées, Programme CEE (SDE) etc...

Suivre ses consommations

## Pourquoi ?

- Garantir l'équilibre économique après les investissements
- S'inscrire dans la pérennité des usages

## Comment ?

- Économe de Flux : accompagnement & formations des usagers.
- Équipements à installer.
- Outils à disposition

## Aides ?

- Divers à détailler

# A. Les différentes étapes & méthodologie du projet

Connaitre son patrimoine

1°) Réseau d'élus référents transition énergétique par commune.



2°) Outils numériques d'inventaire des bâtiments des 54 communes.



2°) Formation aux élus : accompagnement outils d'inventaire + monté en compétence



Elaborer une stratégie

3°) Constitution d'un portefeuille projet : chaque commune porte son projet réno BBC, et mutualisation.

SDE : inscription dans l'offre d'audits énergétique en achat groupé : 1<sup>er</sup> lot d'audit thermique lancé, 2eme lot d'audit en janvier 2024.

Économe de Flux du TEPOS : cahier des charges, devis, évaluation impact financier sur le budget commune...

Agir sur le bâti

**Commune/AMO/ÉconomeF :**  
- Dépôt demande subvention  
- Montage financier  
- Sélection entreprise  
- Suivi du chantier...  
= démarches administratives d'appels d'offres et de consultations publique...

**Soutient par un modèle économique mutualisé :** en fonction de l'étude lancé prochainement= subventions Européennes mutualisées et financements bancaires.

Suivre ses consommations

**Commune/Économe Flux :**  
- Formation des usagers  
- Relève des consommations  
- Analyse des nouveau usage et continuité post-mandat.



**Connaitre son patrimoine**

Elaborer une stratégie

Agir sur le bâti

Suivre ses consommations

## Les aides financières :

Porteurs	Financement	Type de bâtiments concernés	Nature du financement
<b>FNCCR</b> (programme CEE)	<b>ACTEE+</b> : Fonds CHÊNE	Bâtiments publics	Subvention
<b>Etat</b> _ Préfecture de département _ Direction générale des collectivités locales (DGCL)	<b>FCTVA</b> : Fond de Compensation de la TVA LIEN INFO	Bâtiments publics	Compensation TVA
<b>Agence France Locale (AFL)</b>	<b>PRÊTS AFL</b> : financement de budget d'investissement	Bâtiments publics des collectivités locales adhérentes à l'AFL	Prêt

# ACTEE + : Fonds CHÊNE

<https://www.programme-cee-actee.fr/aap/fonds-chene/>

## Porteur d'aide

Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR)

## Nature de l'aide

Subvention (programme CEE)

## Localisation

National

## Objectif

Lever l'ensemble des freins que les collectivités peuvent rencontrer en amont du passage en phase travaux de rénovation énergétique de leur patrimoine.

## Date de clôture

Saison 1 : 25/07/2023

Saison 2 : 03/11/2023

## Critère d'éligibilité

Communes rurales dont la population DGF 2020 est inférieure ou égale à 3500 habitants

## Actions financées

Ressources humaines, outils de suivi et mesure, études techniques, études de maîtrise d'œuvre, AMO

## Montant

LOT DE FINANCEMENT	TAUX DE SUBVENTION DE BASE	BONUS (cumulables)	PLAFOND MAX (Tous bonus confondus)
LOT 1 RESSOURCES HUMAINES	40% du salaire brut, charges patronales incluses.	Pérennisation (création de CDI, titulaire) : + 25% Economie de flux «Bati scolaire» : + 25 % Bonus DROM : + 15%	80%
LOT 2 OUTILS DE MESURE ET SUIVI DE CONSOMMATIONS	50% du coût HT		50%
LOT 3 ÉTUDES ÉNERGÉTIQUES	50 % du coût HT	SOIE : + 10% Etudes de décarbonisation : + 30% Communes rurales ou Drom : + 15 % Bati scolaire : + 30%	80%
LOT 4 ETUDES DE MOE	35 €/m <sup>2</sup> SHON	Communes rurales ou DROM +5 €/m <sup>2</sup> SHON Bati scolaire + 5 €/m <sup>2</sup> SHON	80% du cout de l'étude
LOT 5 AMO ET AUTRES PRESTATIONS INTELLECTUELLES	50 % du coût HT	Commune rurales ou DROM : + 15 %	65%

## ACTEE + : Fonds CHÊNE

*TEPOS = demande de subvention en Juillet 2023 pour financer 40% du poste d'économe de Flux en CDD de 3 ans.*

LOT DE FINANCEMENT	TAUX DE SUBVENTION DE BASE	BONUS (cumulables)	PLAFOND MAX (Tous bonus confondus)
LOT 1 <b>RESSOURCES HUMAINES</b>	40% du salaire brut, charges patronales incluses.	Pérennisation (création de CDI, titulaire) : + 25% Économe de flux «Bati scolaire» : + 25 % Bonus DROM : + 15%	80%
LOT 2 <b>OUTILS DE MESURE ET SUIVI DE CONSOMMATIONS</b>	50% du coût HT		50%
LOT 3 <b>ÉTUDES ÉNERGÉTIQUES</b>	50 % du coût HT	SDIE : + 10% Etudes de décarbonisation : + 30% Communes rurales ou Drom : + 15 % Bati scolaire : + 30%	80%
LOT 4 <b>ETUDES DE MOE</b>	35 €/m <sup>2</sup> SHON	Communes rurales ou DROM +5 €/m <sup>2</sup> SHON Bati scolaire + 5 €/ m <sup>2</sup> SHON	80% du cout de l'étude
LOT 5 <b>AMO ET AUTRES PRESTATIONS INTELLECTUELLES</b>	50 % du coût HT	Commune rurales ou DROM : + 15 %	65%

# FCTVA : Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée

<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/finances-locales/fonds-de-compensation-pour-la-taxe-sur-la-valeur-ajoutee-fctva>

## Porteur d'aide

Etat (Préfecture)

## Nature de l'aide

Subvention

## Localisation

National

## Objectif

Dotation versée aux collectivités territoriales et à leurs groupements, et destinée à assurer une compensation, à un taux forfaitaire, de la charge de TVA

## Date de clôture

Permanente

## Critère d'éligibilité

Dépenses d'investissement sur des équipements dont les collectivités territoriales sont propriétaires

## Actions financées

Audits énergétiques, prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage, outils et équipements de mesure et suivi des consommations, aide à la maîtrise d'œuvre

## Montant

A compter du 1er janvier 2021, le taux de compensation est fixé à 5,6 %.

# Prêts AFL

<https://portail.agence-france-locale.fr/>

## Porteur d'aide

Agence France Locale (AFL)

## Nature de l'aide

Prêt

## Localisation

National

## Objectif

Soutenir l'investissement local

## Durée du dispositif

Permanente

## Critère d'éligibilité

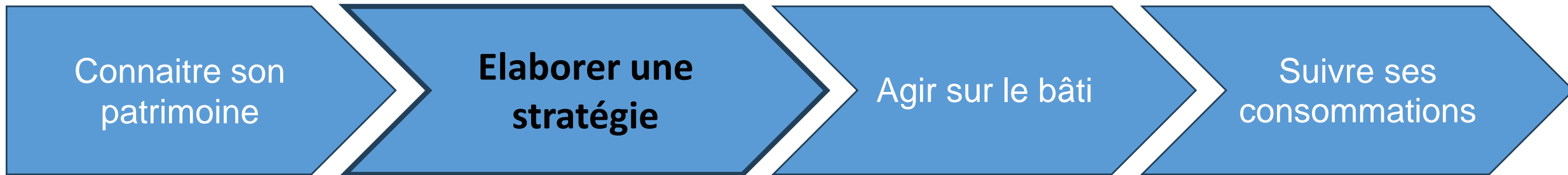
Adhésion à l'AFL (éligibilité selon santé financière de la collectivité)

## Actions financées

Dépenses d'investissement

## Conditions financières

Prêts long terme, lignes de trésorerie, prêts relais, crédits avec phase de mobilisation



## Les aides financières :

Porteurs	Financement	Type de bâtiments concernés	Nature du financement
Banque des territoires	Conseil en stratégie patrimoniale relative aux bâtiments scolaires	Bâtiments éducatifs	Subvention
	Ingénierie pour la rénovation énergétique des bâtiments publics	Bâtiments publics	
ADEME	<del>Aide à la réalisation d'un Schéma Directeur Immobilier Énergétique (SDIE)</del>	<del>Bâtiments publics</del>	<i>PAS en région AURA , et démarche inventaire équivalente!</i>
Etat _ Préfecture de département _ DGCL	<b>FCTVA</b> : Fond de Compensation de la TVA	Bâtiments publics	Compensation TVA



# Banque des territoires : conseil en stratégie patrimoniale relative aux bâtiments scolaires

<https://www.banquedesterritoires.fr/conseil-en-strategie-patrimoniale-relative-aux-batiments-scolaires>

## Porteur d'aide

Banque des territoires

## Nature de l'aide

Subvention

## Localisation

National

## Objectif

Accompagnement pour aider les collectivités à avoir une vision holistique et durable de la modernisation des écoles

## Durée du dispositif

Permanente

## Critère d'éligibilité

Opérations de rénovation énergétique de bâtiments scolaires

## Actions financées

Etudes

## Montant

dans la limite de 50% du montant TTC de l'étude (80% en outremer)

+ accompagnement pour définir une politique patrimoniale

# Banque des territoires : ingénierie pour la rénovation énergétique des bâtiments publics

<https://www.banquedesterritoires.fr/ingenierie-territoriale-de-la-renovation-energetique-des-batiments-publics>

## Porteur d'aide

Banque des territoires

## Nature de l'aide

Subvention

## Localisation

National

## Objectif

Accompagnement pour définir les priorités pour assurer la transition énergétique de patrimoine public

## Durée du dispositif

Permanente

## Critère d'éligibilité

Opérations de rénovation énergétique des bâtiments publics

## Actions financées

Etudes

## Montant

dans la limite de 50% du montant TTC de l'étude (80% en outremer)

*(Financement plafonné à 50 K€ pour les schémas directeurs immobiliers et la programmation, 10K€ pour les montages juridiques et financiers)*



Connaitre son patrimoine

Elaborer une stratégie

**Agir sur le bâti**

Suivre ses consommations

## AGIR SUR LE BÂTI : les aides financières 1 / 3 :

Porteurs	Financement	Type de bâtiments concernés	Nature du financement
<b>Banque des territoires</b>	Prêt transformation écologique	Bâtiments publics	Prêt
	Prêt cohésion sociale	Bâtiments éducatif	
	Dispositif « Intracting »	Bâtiments publics	
<b>ADEME</b>	<u>Financement pour des projets d'énergies renouvelables :</u> <ul style="list-style-type: none"><li>- Financement de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la mise en place <b>d'une chaufferie biomasse</b> et/ ou à l'installation de production de chaleur biomasse/bois</li><li>- Financement d'Étude de faisabilité <b>d'installation solaire thermique</b></li><li>- Études de faisabilité pour de <b>l'autoconsommation électrique photovoltaïque</b></li><li>- Aide aux AMO pour <b>rénovation énergétique globale avec Contrat de Performance Énergétique</b></li><li>- Autre : réseau de chaleur ou de froid, géothermie ...</li></ul>		Subvention

*Ressource financière issues du « Fond Chaleur »*

Connaitre son patrimoine

Elaborer une stratégie

**Agir sur le bâti**

Suivre ses consommations

## AGIR SUR LE BÂTI : les aides financières 2 / 3 :

Porteurs	Financement	Type de bâtiments concernés	Nature du financement
Etat	<b>Certificats d'économies d'énergie (CEE)</b>	Tous	Subvention
	<b>FCTVA</b>	Bâtiments publics des collectivités locales	Compensation TVA
	<b>DETR</b> : Dotation d'équipement des territoires ruraux	Bâtiments publics : - commune < 20 000 hab (+ critère potentiel financier) - EPCI < 75 000 hab	Subvention
	<b>DSIL</b> : Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)	Bâtiments publics des collectivités locales	Subvention
	<b>Fonds verts</b>	Bâtiments publics des collectivités locales	Subvention

Connaitre son patrimoine

Elaborer une stratégie

**Agir sur le bâti**

Suivre ses consommations

## AGIR SUR LE BÂTI : les aides financières 3 / 3 :

Porteurs	Financement	Type de bâtiments concernés	Nature du financement
<b>AFL</b> (banque française 100% détenue par les collectivités locales françaises)	<b>Prêt AFL</b> : Financement de budgets d'investissement	Bâtiments publics des collectivités locales	Prêt
<b>Banque postale</b>	<b>Prêt relais</b> pour le préfinancement des subventions ou du FCTVA	Bâtiments publics des collectivités locales	Prêt relais
<b>Financement collectif</b>	<b>Financement participatif</b>	Tous	Subvention / Prêt
<b>Société Energie Partagée Coopérative</b>	<b>EneRciT</b> : financement de projets d'énergie renouvelable citoyen	Tous	
<b>Caisse d'allocations familiales</b>	<b>Fonds de modernisation</b> des établissements d'accueil du jeune enfant	Etablissements d'accueil du jeune enfant	Subvention

# Banque des territoires : Prêt au secteur public pour l'accompagnement à la transformation écologique et énergétique du territoire

<https://www.banquedesterritoires.fr/prest-transformation-ecologique>

## Porteur d'aide

Banque des territoires

## Nature de l'aide

Prêt

## Localisation

National

## Objectif

Accompagner les acteurs du secteur public local dans leurs projets de rénovation énergétique des bâtiments publics et, plus largement, dans ceux contribuant à la transition écologique et énergétique.

## Durée du dispositif

Permanente

## Critère d'éligibilité

Opérations de rénovation énergétique de bâtiments du domaine public qui réalisent un gain énergétique d'au moins 30% après travaux

Opérations d'installations d'énergies renouvelables et réseau de chaleur

## Actions financées

Travaux (financement 100% du besoin)

## Conditions financières

Prêt au taux du livret A + 0,40% et/ou taux fixe

Durée : de 25 à 60 ans

# Banque des territoires : Prêt au secteur public pour soutenir les investissements dans les projets en faveur de la cohésion sociale et territoriale.

<https://www.banquedesterritoires.fr/prest-cohesion-sociale>

## Porteur d'aide

Banque des territoires

## Nature de l'aide

Prêt

## Localisation

National

## Objectif

Accompagne les acteurs du secteur public local dans leurs projets de développement et de transformation des territoires en matière de cohésion sociale.

## Durée du dispositif

Permanente

## Critère d'éligibilité

Opérations sur bâtiments éducatifs (de la crèche à l'université) : construction, rénovation, transformation

## Actions financées

Travaux (financement 100% du besoin jusqu'à 5M€, et 50% du besoin au-delà de 5M€)

## Conditions financières

Prêt au taux du livret a + 0,60% et possibilité taux fixe

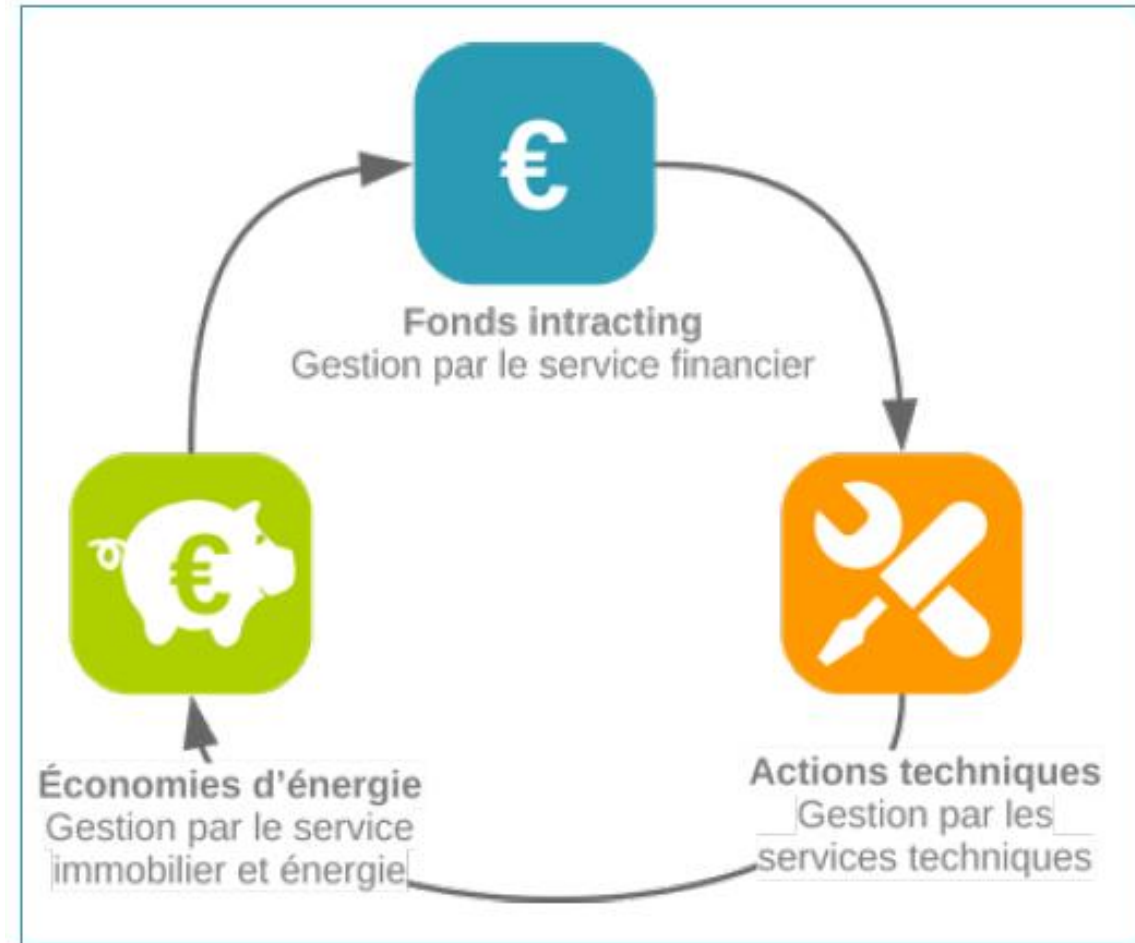
Durée : de 25 à 50 ans

## Banque des territoires : dispositif Intracting

### Principe de l'Intracting :

L'intracting est un dispositif de financement mis en place en interne par un gestionnaire de patrimoine immobilier. Il est destiné à financer des actions permettant d'améliorer l'efficacité énergétique de ses bâtiments. Il s'agit de mettre en place des actions de performance énergétique (APE) de façon à réduire la consommation de fluides (énergie, eau), dont le coût est devenu parfois difficile à supporter par les propriétaires de patrimoines publics. **Les crédits de fonctionnement non dépensés, c'est-à-dire les économies réalisées suite et grâce aux actions engagées, sont « transformés » en crédits d'investissement.**

Concrètement, l'intracting se matérialise par la création d'une ligne de comptabilité analytique, allouée à la performance énergétique d'un patrimoine immobilier. Il repose sur une contractualisation en interne, entre différents services du gestionnaire de patrimoine immobilier (énergie, exploitation/ maintenance, maîtrise d'ouvrage, financier...), définissant des objectifs d'économie à atteindre et des moyens à mobiliser.



**Nature de l'aide :** tiers-financeur pour abonder à 50% un fond correspondant à une ligne budgétaire spécifique « amélioration de la performance énergétique du parc ».

## FINANCEMENT DE L'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE CHAUFFERIE BIOMASSE

→ <https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2023/assistance-a-maitrise-douvrage-mise-place-dune-chaufferie-biomasse> (Jusqu'au : 31/12/2023 )

## AIDE À L'INSTALLATION DE PRODUCTION DE CHALEUR BIOMASSE/BOIS

→ <https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2023/realisation-dinstallations-production-chaaleur-biomasse-bois> (Jusqu'au : 31/12/2023 )

## FINANCEMENT D'ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'INSTALLATION SOLAIRE THERMIQUE

→ <https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2023/etude-faisabilite-dinstallation-solaire-thermique> (Jusqu'au : 31/12/2023 )

## ÉTUDES DE FAISABILITÉ POUR DE L'AUTOCONSOMMATION ÉLECTRIQUE PHOTOVOLTAÏQUE

→ <https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2023/etudes-faisabilite-autoconsommation-electrique-photovoltaïque> (Jusqu'au : 31/12/2023 )

**70%  
plafonné  
à 100k€**

## AIDE AUX AMO POUR RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE GLOBALE AVEC CONTRAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

→ <https://agirpoulatransition.ademe.fr/collectivites/aides-financieres/2023/assistance-a-maitrise-douvrage-renovation-energetique-globale-contrat> (Jusqu'au : 31/12/2023 )



# Certificats d'économies d'énergie (CEE)

<https://www.ecologie.gouv.fr/dispositif-des-certificats-deconomies-denergie>

<https://www.emmy.fr/public/registre>

## Porteur d'aide

Etat

## Nature de l'aide

Subvention

## Localisation

National

## Objectif

Inciter les fournisseurs d'énergie à promouvoir l'efficacité énergétique auprès de tous les consommateurs d'énergie

## Date de clôture

Permanent

31/12/2025 (fin de la 5<sup>ème</sup> période)

## Critère d'éligibilité

Actions d'efficacité énergétique respectant les critères des fiches opérations standardisées

## Actions financées

Travaux d'isolation, de chauffage et de systèmes d'énergies renouvelables (Voir [Panorama Cerema](#))

## Montant

Montant forfaitaire d'économies d'énergie en kWh cumac (voir fiches standardisées)



# DETR : Dotation d'équipement des territoires ruraux

<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/finances-locales/dotation-dequipement-des-territoires-ruraux-detr>

## Porteur d'aide

Etat (Préfecture)

## Nature de l'aide

Subvention

## Localisation

National

## Objectif

Dotation versée aux collectivités territoriales et à leurs groupements en faveur des territoires ruraux

## Date de clôture

Permanente

## Critère d'éligibilité

Communes dont la population n'excède pas 2 000 habitants dans les départements de métropole et 3 500 habitants dans les départements d'outre-mer ;

EPCI dont la population n'excède pas 50 000 habitants

Autres critères : <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/finances-locales/dotation-dequipement-des-territoires-ruraux-detr>

## Actions financées

Dépenses d'investissement dans le domaine économique, social, environnemental et touristique ou pour le développement ou le maintien des services publics

## Montant

Crédits votés chaque année par le Parlement

Taux de subvention : de 20% à 80% du montant prévisionnel hors taxe de la dépense

# DSIL : Dotation de soutien à l'investissement local

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/mesures/dotation-soutien-investissement-local-dsil>

## Porteur d'aide

Etat (Préfecture)

## Nature de l'aide

Subvention

## Localisation

National

## Objectif

Dotation versée aux collectivités territoriale et à leurs groupements pour financer les grandes priorités d'investissement

## Date de clôture

Permanente

## Critère d'éligibilité

### Opérations éligibles :

- Le développement écologique des territoires, la qualité du cadre de vie, la rénovation énergétique et le développement des énergies renouvelables,
- La mise aux normes et la sécurisation des équipements publics,
- Le développement d'infrastructures en faveur de la mobilité ou en faveur de la construction de logements,
- Le développement du numérique et de la téléphonie mobile,
- La création, la transformation et la rénovation des bâtiments scolaires,
- La réalisation d'hébergement et d'équipements publics rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants.

## Actions financées

Dépenses d'investissement

## Montant

Défini au niveau local par les préfetures de département

Taux de subvention moyen : 25%

# Fonds verts

<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/programmes/fonds-vert/>

## Porteur d'aide

Etat (Préfecture de Département)

## Nature de l'aide

Subvention

## Localisation

National

## Objectif

Mettre en œuvre la rénovation énergétique des bâtiments publics

## Date de clôture

31/12/2023

## Critère d'éligibilité

Projet permettant au moins 30% d'économies d'énergie par rapport à la situation d'avant projet, incluant au moins deux gestes (enveloppe et équipements)

## Actions financées

Dépenses d'investissement et de fonctionnement (Réflexion / conception, Mise en œuvre / réalisation)

## Montant

Dépend des caractéristiques de l'opération (ambition environnementale, exemplarité...)

## Cumul

Non cumul avec programme CEE (sauf ACTEE)  
Cumul possible avec DSIL, DSID, DETR, DPV

# Prêt relais pour le préfinancement des subventions ou du FCTVA

<https://www.labanquepostale.fr/collectivites/financements/financer-investissements/pre-relais.html>

## Porteur d'aide

La Banque Postale

## Nature de l'aide

Prêt relais

## Localisation

National

## Objectif

Préfinancer des recettes attendues (subvention, FCTVA, opération immobilière)

## Date de clôture

Permanent

## Critère d'éligibilité

Collectivité

## Actions financées

Dépenses d'investissement

## Montant

À partir de 50 000€ sur une durée pouvant aller jusqu'à 3 ans

Taux fixe

# Financement participatif

<https://financeparticipative.org>

<https://www.economie.gouv.fr/cedef/financement-participatif>

## Nature de l'aide

Financement collectif

## Localisation

National

## Objectif

Collecter des fonds via une plateforme internet pour financer un projet

Mobiliser les acteurs du territoire

## Date de clôture

Permanent

## Critère d'éligibilité

Projets des collectivités de tous secteurs : économique, culturel social

## Type de financement

Don avec ou sans contrepartie

Prêt

Obligation

Guide : <https://www.i4ce.org/wp-content/uploads/2022/07/FPF-GUIDE-PRATIQUE-DVPT-TERRITOIRE-VIOLET-ISSUU-1-1.pdf>

[https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=e29eaZH\\_JkHNG3GOzirxtUlqajYle0bwMRsYTZ99Ki0=](https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=e29eaZH_JkHNG3GOzirxtUlqajYle0bwMRsYTZ99Ki0=)

# ENRCIT : financement de projets d'énergie renouvelable citoyen

<https://enrcit.fr/>

<https://energie-partagee.org/decouvrir/energie-citoyenne/>

## Porteur d'aide

Société Energie Partagée Coopérative (EPC)

Financeurs : Caisse des Dépôts, Crédit Coopératif, Ircantec

## Nature de l'aide

Financement collectif

## Localisation

National

## Objectif

Accompagner le développement des projets citoyens d'énergies renouvelables (financement de la phase développement)

## Critère d'éligibilité

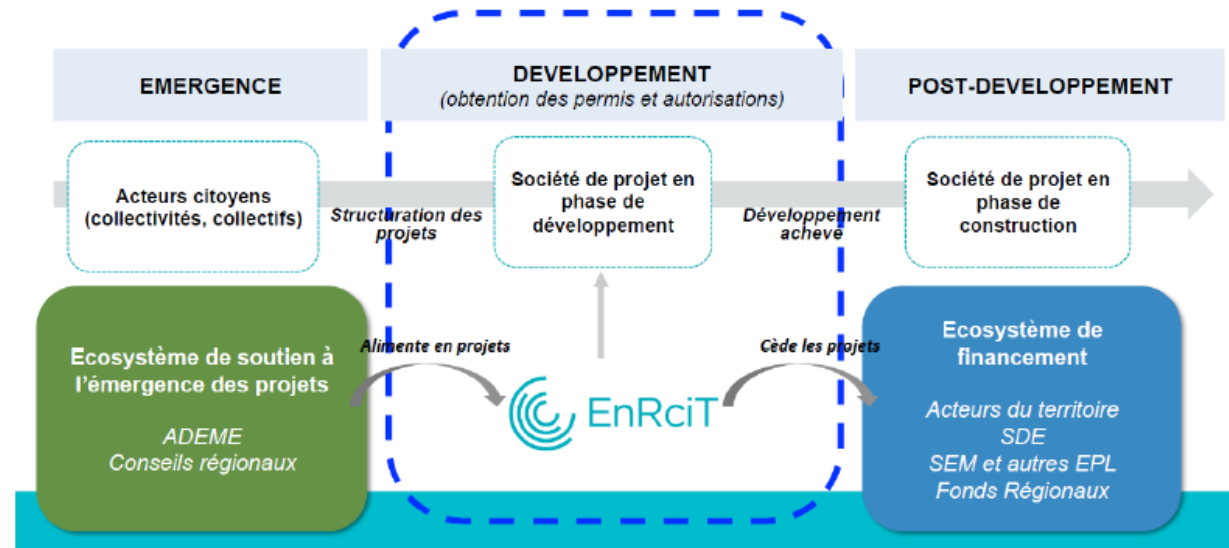
Intervention en parts sociales minoritaires

Projets détenus à hauteur de 40% minimum un collègue citoyens/collectivités,

Implication forte des citoyens-investisseurs dans la gouvernance.

## Montant

10 millions d'euros pour financer 150 projets (> 1MW) sur 10 ans (début 2018)





# Fond de modernisation des établissements d'accueil du jeune enfant

<https://www.acepprif.org/wp-content/uploads/2019/02/Circulaire-Fme.pdf>



## Porteur d'aide

Caisse d'allocations familiales (Caf)

## Nature de l'aide

Subvention

## Localisation

National

## Objectif

Assurer la pérennité des places existantes dans les établissements d'accueil du jeune enfant (Fme)

## Date de clôture

Dispositif reconduit en 2023

Appels à projet organisés par les CAF

## Critère d'éligibilité

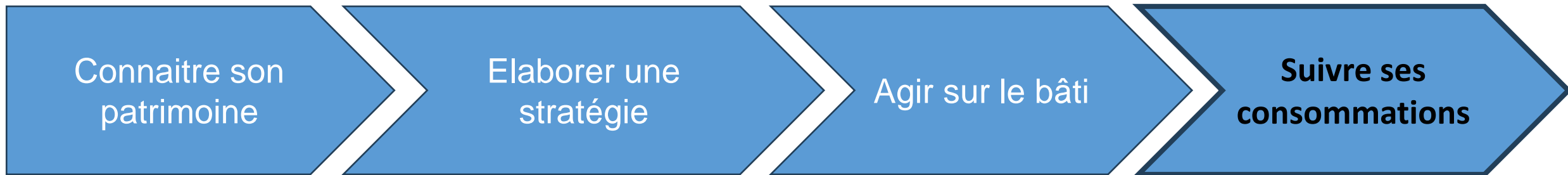
Sont éligibles, les établissements d'accueil collectifs, les établissements à gestion parentale, les services d'accueil familiaux et les micro-crèches

## Actions financées

Dépenses d'investissement d'opérations de rénovation (mises aux normes, sécurisation, changement sanitaires, changement de fenêtres...)

## Montant

80% maximum du coût par place des travaux (cofinancement d'au moins 20% nécessaire) ;  
4 000 € maximum par place



## Les aides financières :

Porteurs	Financement	Type de bâtiments concernés	Nature du financement
ADEME	Financement d'une mission de commissionnement pour des rénovations énergétiques globale	Bâtiments publics	Subvention
FNCCR (programmes CEE)	ACTEE _ Fonds CHÊNE	Bâtiments publics	Subvention
Etat	FCTVA	Bâtiments publics	Compensation TVA
Financement participatif	Financement participatif	Tous	Subvention / Prêt



# ADEME : financement d'une mission de commissionnement pour des rénovations énergétiques globale



<https://agirpurlatransition.ademe.fr/collectivites/aides-financieres/2023/mission-commissionnement-renovations-energetiques-globale>

## Porteur d'aide

ADEME

## Nature de l'aide

Subvention

## Localisation

National

## Objectif

Aider à rénover vos bâtiments de manière globale, en optimisant le projet, depuis la conception jusqu'à l'exploitation

## Date de clôture

31/12/2023

## Critère d'éligibilité

Opérations de rénovations énergétiques globales (économies d'énergie d'au moins 40 %) des collectivités et entreprises du secteur public

## Actions financées

Missions de commissionnement (démarche qualité pour coordonner les intervenants, définir les moyens de contrôle et faciliter le transfert d'information et l'actualisation de la documentation)

## Montant

Subvention de 50% du coût de la mission de commissionnement (dépenses plafonnées à 30 k€ pour un bâtiment et à 60 k€ pour plusieurs bâtiments)

## Aides Européenne / régionales / départementale

### Les aides financières :

Porteurs	Financement	Type de bâtiments concernés	Nature du financement
Europe	FEDER ?		
Région Rhône-Alpes	Financer des projets innovants et/ou expérimentaux autour de l'énergie	Bâtiments publics	Subvention
	Financer la construction ou la rénovation d'un équipement sportif scolaire	Bâtiments sportifs	Subvention
	Financer la restauration de mon patrimoine protégé "Monument Historique"	Bâtiments classés ou inscrits au titre des monuments historiques	Subvention
SDE07 : Syndicat Départemental Energie	Valorisation des CEE sous forme de prime financière	Bâtiments publics	Valorisation des CCE en subvention

# Fond Européen : fond FEDER

<https://www.europeenauvergnerhonealpes.fr/>

## • Fonds Européens de Développement Régional (FEDER)

- Ces fonds ont pour vocation de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres entre ses régions.
- Un budget et programme opérationnel 2021 - 2027 par région (accessible sur les sites régionaux via la requête « Europe-en-[nom de la région] »)
- Accessibles au fil de l'eau ou via appels à projets
- Thématiques financées : innovation, transition énergétique, écologique et numérique...

### Soutenir les mesures d'efficacité énergétique dans la rénovation et la construction des bâtiments (DOMO\_TA\_2.2.1.2)

<https://www.europeenauvergnerhonealpes.fr/aides-europeennes/soutenir-les-mesures-d-efficacite-energetique-dans-la-renovation-et-la>

#### Notes webinaire (à valider avec l'instructeur dossier)

→ Dossier au fil de l'eau

→ critère : subvention minimum de 0k€, niveau équivalent à BBC Effinergie, soit 40% d'économie.

→ Etude thermique méthode TH-CE-X : pas forcément en BE externe

→ dépense avec un coût unitaire forfaitaire de 469€ HT/m<sup>2</sup> centré sur la partie rénovation énergétique pure.

→ Plafond de 80% d'aides publiques.

# Région AURA : financer des projets innovants et/ou expérimentaux autour de l'énergie

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/aides/financer-des-projets-innovants-etou-experimentaux-autour-de-lenergie>

## Porteur d'aide

Région Auvergne-Rhône-Alpes

## Nature de l'aide

Subvention

## Localisation

Auvergne-Rhône-Alpes

## Objectif

Financer des solutions industrielles et des services ambitieux innovants et durables dans le domaine de l'énergie

## Critères d'éligibilité

Sont éligibles les opérations bâtiments innovants en terme de pilotage et maîtrise de l'énergie, d'ingénierie écologique, de qualité de l'air intérieur, de réduction des effets d'îlot de chaleur...

Sont privilégiés les projets dont le budget est supérieur à 500 000€

## Actions financées

Dépenses d'investissement

## Montant

20 % des dépenses éligibles pour les collectivités locales avec un plafond de 500 000 €

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/media/677/download?inline>

# Région AURA : financer la construction ou la rénovation d'un équipement sportif scolaire

<https://www.auvergnerrhonealpes.fr/aides/financer-la-construction-ou-la-renovation-dun-equipement-sportif-scolaire>

## Porteur d'aide

Région Auvergne-Rhône-Alpes

## Nature de l'aide

Subvention

## Localisation

Auvergne-Rhône-Alpes

## Objectif

Financer la rénovation d'un équipement sportif répondant aux besoins de l'éducation physique et sportive obligatoire des lycéens

## Critères d'éligibilité

Sont éligibles les opérations de rénovation d'équipement sportif répondant aux besoins de l'éducation physique et sportive obligatoire des lycéens

## Actions financées

Dépenses d'investissement

# Région AURA : financer la restauration de mon patrimoine protégé « monument historique »

<https://www.auvergnerrhonealpes.fr/aides/restauration-patrimoine>

## Porteur d'aide

Région Auvergne-Rhône-Alpes

## Nature de l'aide

Subvention

## Localisation

Auvergne-Rhône-Alpes

## Objectif

Apporter une aide complémentaire au financement de la DRAC pour la restauration des monuments classés et inscrits

## Critères d'éligibilité

Sont éligibles les projets de restauration inscrits à la programmation annuelle d'investissements de la DRAC (dossier à déposer avant le 28 février). Les travaux d'entretien ne sont pas éligibles.

## Actions financées

Etudes et travaux de restauration des édifices protégés au titre des Monuments Historiques

## Calendrier

Les dossiers sont étudiés tout au long de l'année

## Montant

Varie en fonction du type d'opération



# SDE07: la compétence MDE et les subventions aux travaux



<https://www.sde07.com/communes-collectivites-ardeche/maitrise-des-energies/>

[https://www.sde07.com/wp-content/uploads/2022/03/v5\\_MDE-corrigee.pdf](https://www.sde07.com/wp-content/uploads/2022/03/v5_MDE-corrigee.pdf)

## Porteur d'aide :

Syndicat Des Énergies du département Ardèche (SDE07)

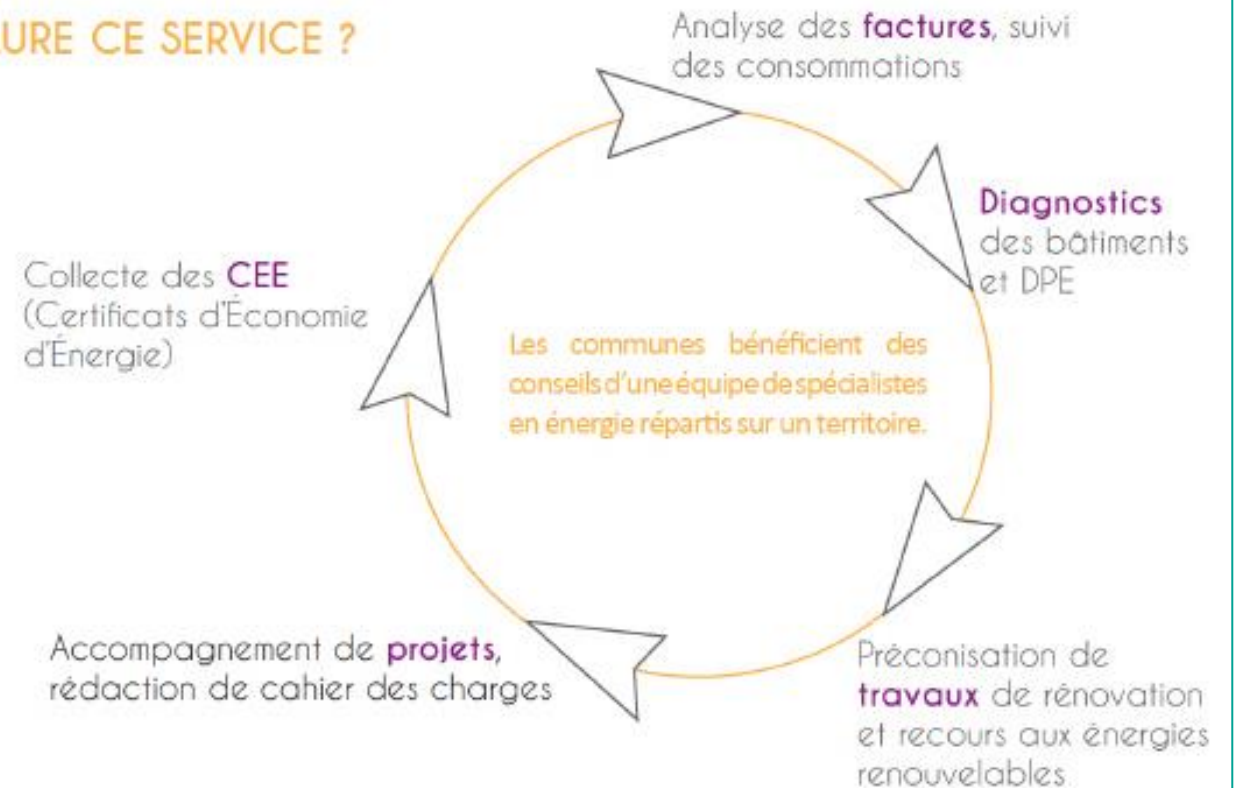
**Nature de l'aide :** subvention (non cumulable avec les autres aides basées sur la valorisation des CEE)

## Objectif :

Le SDE valorise les CEE (Certificat d'Économie d'Énergie) issus des travaux des communes (justificatifs travaux des devis avec les niveaux de performance exigés) et reverse une prime à la commune.

## Maîtrise des énergies

### QUE PEUT INCLURE CE SERVICE ?



# SDE07: la compétence MDE et les subventions aux travaux



[https://www.sde07.com/wp-content/uploads/2022/03/v5\\_MDE-corrigee.pdf](https://www.sde07.com/wp-content/uploads/2022/03/v5_MDE-corrigee.pdf)

## EXEMPLE

Pour une opération de 50 000 euros (seule) générant 750 000 kWh cumacs, l'aide est calculée selon la méthode suivante :

Montant de la dépense	Taux d'aide	Répartition de la dépense	Aide
De 0 à 30 000 €	50 %	30 000 €	15 000 €
Plus de 30 000 €		20 000 €	1 500 €
<b>TOTAL</b>		<b>50 000 €</b>	<b>16 500 €</b>

Calcul de l'aide sur la part supérieure à 30 000 euros :

Investissement	kWh cumacs
50 000 €	750 000
30 000 €	Valorisé dans la tranche 1

Valorisé dans la tranche 1 =  $(30\,000 \times 750\,000) / 50\,000 = 450\,000$  kWh cumacs

On enlève ce montant déjà valorisé dans la tranche 1 au total des kWh cumacs de l'opération :  
 $750\,000 - 450\,000 = 300\,000$  kWh cumacs

On multiplie cette valeur par la valorisation du SDE 07 (exemple 0,005) :  
 $300\,000 \times 0,005 = 1\,500$  €

Total de l'aide =  $15\,000 + 1\,500 = 16\,500$  €





## B. Les acteurs de l'écosystème

### État / Région / Europe

Préfecture de département/DDT  
(DETR/DESIL/Fond Vert/FCTVA/CEE)

Région  
(Subventions...)

Europe  
(fonds FEDER...)

### Établissements publics

ADEME  
(Fond Chaleur / Subventions...)

CEREMA  
(Ingénierie / subvention)

CAF  
(Subvention)

### Fédération / syndicats

FNCCR  
Valorisation CEE = programme ACTEE - Fond CHÊNE

SDE Syndicat Énergie  
Valorisation CEE = prime aux travaux

### Banques

Banque des Territoires  
(Prêt, Intracting...)

Banque AFL - Agence France Locale : (Prêt à l'investissement)

Banque Postale  
(Prêt relais)

Banque Privées  
(Prêt verts)

Financement privés  
(participatif citoyen)

→ Approche par typologie de bâtiment : scolaire, culture, petite enfance, patrimoine...

→ Approche par étape du projet : connaître > élaborer une stratégie > agir > suivre ...

→ Approche par modalités de soutien : subvention, prêt, ingénierie etc...

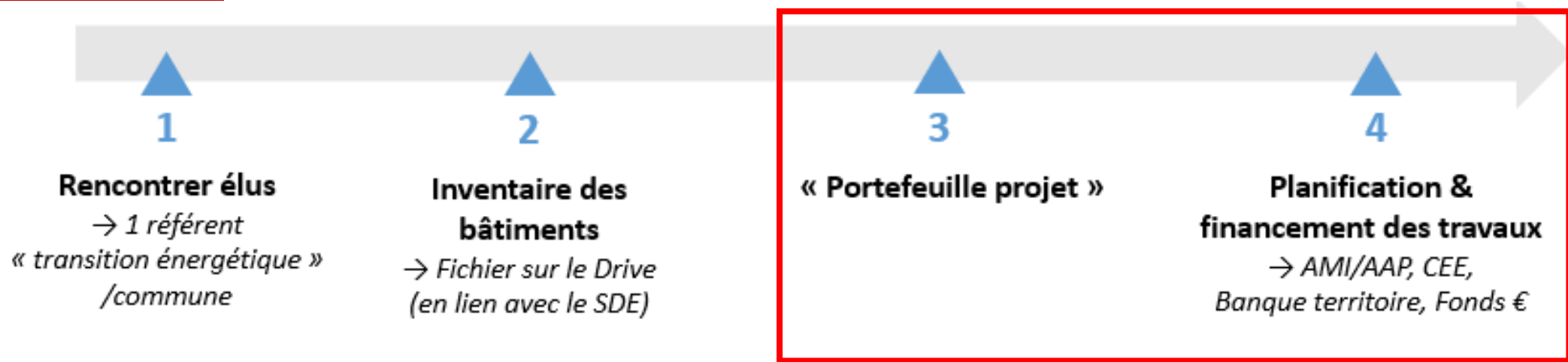
## Partie 2 – SUITE DE LA DÉMARCHE :

---

- A. Accompagnement par un économiste de flux & outils d'ingénierie
- B. Outils de financement : étude de modèle économique de type « Tiers-Financement »

# A. Accompagnement par un économiste de flux & outils d'ingénierie

## Étapes suivantes :



## Ressources RH et outils en ingénierie :

### Économiste de Flux :

- suivi individuel des communes (RDV élu référents/maire)
- suivi groupé (méthode module de formation)
- Outils (cahier des charges type, ressources divers...)
- Accompagnement au recrutement d'une AMO pour le projet

### SDE :

- Commande groupé d'audits thermiques
- Valorisation des CEE des travaux en prime

### Outils d'ingénierie financière :

Région AURA >  
programme BAPAURA  
= outils de simulation financière des projets et du budget des communes.

# A. Accompagnement par un économiste de flux & outils d'ingénierie

## Contexte de multiplicité des enjeux :

*Comment répondre à tous les enjeux en faisant faire converger et amplifier les dynamiques ?*

### Approche globale d'adaptation aux changements climatiques :

- Trajectoire actuelle du réchauffement climatique = +5°C = planète inhabitable.
- **Enjeux environnemental ET social** (transformation systémique)
- **Accords de Paris** = -2°C ! Décliner la mise en œuvre des objectifs au niveau local !

### Approche institutionnelle de rénover énergétiquement :

#### Approche centrée « énergie » et « projet bâtiment »

- Hiérarchisation des choix sur la base des bâtiments les plus énergivores.
- Approche TRI (Temps de Retour sur Investissement) ou capacité des économies d'énergie à financer les travaux...


### Approche communale des enjeux à l'échelle du mandat :

#### Approche multifactorielle (l'énergie n'est qu'un des critères) à l'échelle de la commune et non du bâtiment.

- Question du « service aux habitants » : amélioration de l'usage et du confort.
- Evitement des dépenses inutiles et « bonne » gestion du budget.
- Visibilité sur le mandat !

# A. Outils d'ingénierie financière

## Outils conçu par « Finance Consult » pour le programme BAPAURA : aide à la décision !



Modèle Financier

Montants en €

Commune X

Indicateurs coûts du projet

Tableau Emploi / Ressources	Scénario 1 : travaux rée	Scénario 2 : menuiserie	Scénario 3: TRI court
Coût des travaux de rénovation "non énergétiques"	- €	- €	- €
Coût des travaux de rénovation "énergétiques"	- €	- €	- €
Etudes de MOE	- €	- €	- €
<b>Total Emplois</b>	- €	- €	- €
Autofinancement	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
Tirage d'emprunt	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
Dont prêt 1	- €	- €	- €
Dont prêt 2	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
<b>Total Ressources</b>	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

(Le prêt 1 - court terme - pouvant correspondre au montant des subventions)

Comparaison taux de couverture des annuités d'emprunt (capital + intérêts)

100%  
90%  
80%  
70%  
60%  
50%  
40%  
30%  
20%  
10%  
0%

— Scénario 1  
— Scénario 2  
— Scénario 3

2021 2022 2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030 2031 2032 2033 2034 2035 2036 2037 2038 2039 2040 2041

LES ONGLETS DE L'OUTIL :

- **Synthèse projet (3 scénarios)**, comparaison du coûts des travaux et du coût global
- **Synthèse commune** : comparaison sur la section de fonctionnement ; comparaison des capacité de désendettement, et soutenabilité du projet
- **Hypothèse travaux** avec les lignes de subventions envisageables
- **Hypothèse de situation financière** de la commune
- **Scénario d'investissement et d'amortissement**
- **Divers scénarios** : financement, coûts des énergies, prospective etc...

Présentation Synthèse\_projet Synthèse\_commune Hypothèses travaux Hypothèses situation financière Hypothèses générales Sc1 - Invest et Amort Sc1 - Financement Sc1 - Coûts énergies Sc1 - Pr ... +

# A. Outils d'ingénierie financière

---

## Outils conçu par « Finance Consult » pour le programme BAPAURA :



→ Déterminer quel est le projet optimal entre plusieurs scénarios de travaux (faire varier les données consommation des énergies, coût des travaux, subventions...)

→ Déterminer, pour un projet donné, quel est le meilleur montage financier possible (en faisant varier les données générales et de financement le montage : mode de prêt simulé, taux du prêt, durée de l'emprunt...)

→ Et aussi :

- valider qu'un projet est réalisable pour une commune (taux d'endettement et soutenabilité de l'annuité d'emprunt)
- Proposer des améliorations à des projets en cours de conception, et démontrer leur viabilité
- Mettre en avant le coût de l'inaction...



## C. Financer les projets : étude « Tiers-Financement »

Depuis le mardi 5 septembre 2023  
Tepos Sud Ardèche = candidat lauréat du  
programme EUCF !



### Origine de cette étude ?

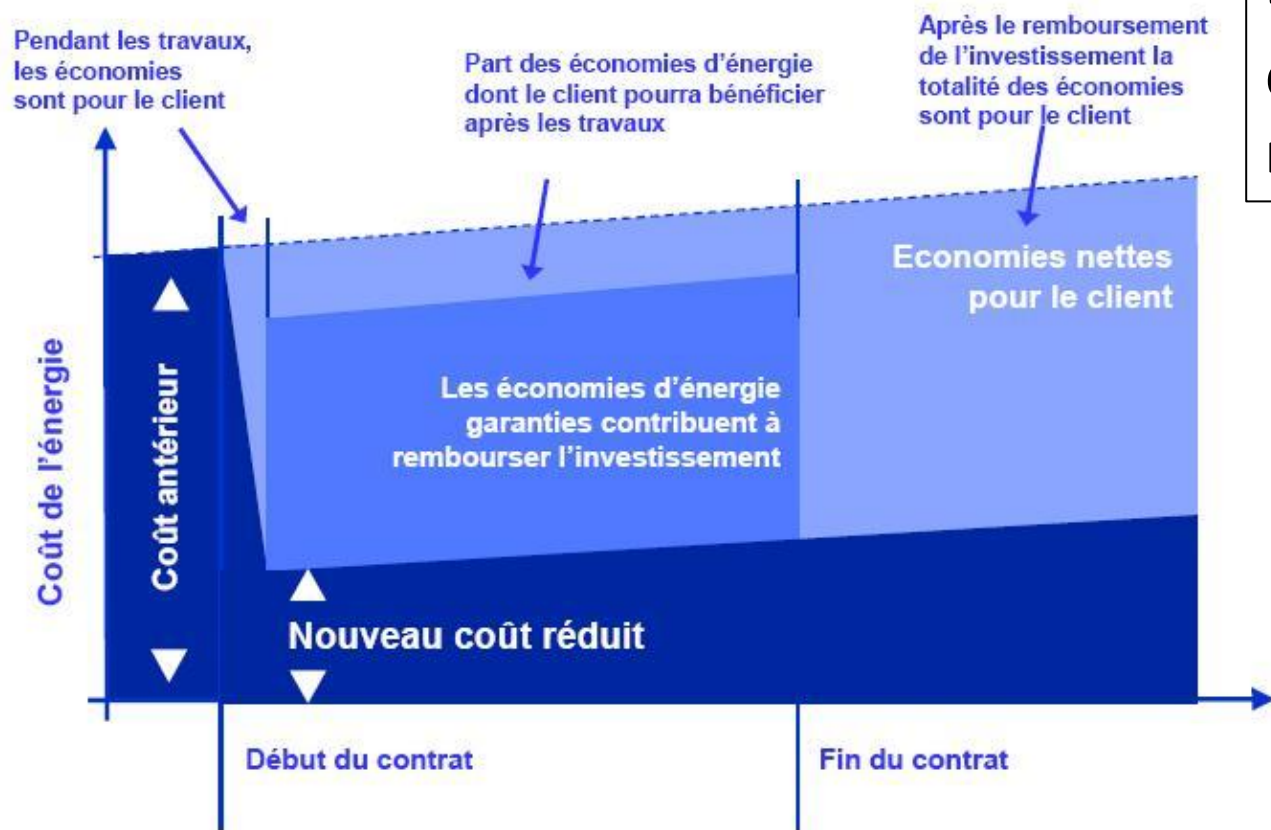
- **Subvention par l'Europe de 60 000€ pour faire une étude de modèle économique.** Objectif : développer les projets de rénovation BBC dans communes.
- **A l'attention des territoire ruraux : échelon des interco le plus approprié pour matérialiser des projets de transition énergétique.**

### 2 priorités dans l'étude :

- 1) **Faciliter l'accès à des financements : modalité de Tiers-Financement, fonds Européen Feder...**
- 2) **Faciliter le financement des postes d'ingénierie pour faire émerger les projets, avec l'ambition de s'autofinancer grâce aux projets développé dans les communes.**

# C. Financer les projets : étude « Tiers-Financement »

## Le Tiers-Financement : un outil pour massifier la rénovation ?



Principe du mécanisme de « tiers financement » (source : CDC, 2010)

→ nouveau cadre réglementaire permettant d'intégrer du tiers investissement aux marchés globaux de performance (MGP).

**MAIRE**info

► Le quotidien d'information des élus locaux

Édition du mardi 28 mars 2023

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

**Le tiers-financement pour les travaux de rénovation énergétique désormais ouvert aux collectivités locales**

Le Parlement a définitivement adopté, en expérimental, le tiers-financement de rénovation énergétique.



BANQUE des  
**TERRITOIRES**



**Rénovation énergétique : le texte ouvrant le tiers-financement à l'État et aux collectivités définitivement adopté**

Publié le 23 mars 2023, par **Phille Marcangelo-Leos**, MCM Presse pour Localités

Commande publique, Finances locales, Rénovation énergétique des bâtiments publics

Par un ultime vote des députés, le Parlement a donné son feu vert à l'expérimentation du mécanisme du tiers-financement qu'une proposition de loi permet, à titre dérogatoire, d'ouvrir à l'État et aux collectivités pour massifier la rénovation énergétique des bâtiments publics. Un dispositif qui



# Merci pour votre attention

100% TERRITOIRES  
À ÉNERGIE POSITIVE